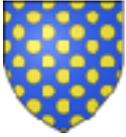


MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR
À :

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 FEVRIER 2025

Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le mardi 18 février 2025 à 20h00.

Dates de convocation et d'affichage : 14 février 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 10. Votants : 10.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Membres présents : Mmes BEGUIN BISIAUX SOUVERIN. M.M. ARCHER COURATIN GALLAIS GAULTIER MOUSNY POUIT TOURATIER.

Absente : Mme Fabienne JUILLET.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

Décisions du Maire.

- Acquisition de 12 arbres par la société CROSNIER pour un montant de 930, 59 € TTC dans le cadre de l'aménagement de la zone de stationnement complémentaire à l'aire de camping-cars.
- Réalisation graphique par Mme Aurore LIVERNET et impression par la société Imagidée de la carte de vœux 2025 pour un montant respectif de 120 € TTC et 98, 76 € TTC.
- Location de la salle communale 51, Grande Rue pour un goûter d'anniversaire.
- Dans le cadre du contrôle périodique des installations électriques par la société APAVE, contrôle de la recyclerie impasse de la Ronde avec une prestation à 110 € HT.
- A la suite de l'obtention de sa première fleur, adhésion de la commune de Montrésor au Conseil national des Villes et Villages Fleuris avec une cotisation annuelle de 50 €.
- Adhésion de la commune au forfait annuel unique de la SACEM pour un coût de 152, 01 € TTC.

Points d'information.

L'abri bus situé à l'entrée de l'allée des Perrières est terminé. Un échange a lieu sur les manœuvres du bus scolaire en raison de l'exiguïté du rond-point.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024.
A la demande de M. TOURATIER, cette question est reportée au prochain Conseil municipal.

Pôle d'économie circulaire 32, Grande Rue

1- Attribution du local passage des mésanges.

Les candidats à la reprise du commerce *Histoires de Potagers* présentent leur projet.

Délibération.

Le Conseil municipal valide le projet et autorise M. le Maire à engager un contrat de location du local actuellement vacant au pôle d'économie circulaire.

2- Demande de remise de loyers pour le restaurant *Histoires de Potagers*.

M. Frédéric PRUNIER, gestionnaire de l'établissement *Histoires de Potagers*, sollicite la remise de ses loyers en cours.

Au cours du débat qui s'ensuit, le règlement du coût de la consommation électrique lié à son activité est également abordé.

Délibération.

Le Conseil décide le maintien des loyers de janvier à mars 2025 de M. Frédéric PRUNIER ainsi que le règlement de la consommation électrique correspondant à sa période de fonctionnement.

Personnel communal

3. Tableau des effectifs de l'année 2025.

Délibération.

Le Conseil municipal valide le tableau du personnel communal au 1^{er} janvier 2025.

4. Remplacement d'un agent en arrêt maladie : attribution d'heures complémentaires.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue 10h00 complémentaires à Mme Florence VILLERET en remplacement de Mme Laurence CORRADI, actuellement en arrêt maladie.

Conseil municipal

5. Etat récapitulatif 2024 des indemnités perçues par les élus.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit désormais un vote du Conseil municipal sur les indemnités de fonction des élus perçues l'année précédent le vote de l'exercice budgétaire suivant.

En 2024, les indemnités perçues par les élus de la commune de Montrésor s'établissent comme suit – traitement brut fiscal :

- M. le Maire, Frédéric GAULTIER : 12 578, 16 €.
- M.M. Luc POUIT et Pascal COURATIN : respectivement par adjoint, 4 883, 28 €.

Délibération.

Les conseillers municipaux valident l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2024.

Aménagement urbain

6. Opération façades.

M. et Mme LE CORVEC ont réalisé la réfection de leur toiture avec des tuiles en réemploi. La prestation fourniture et pose des tuiles en réemploi s'élève à un total de 2 475 € HT. L'aide à l'opération façades s'élèverait à 20 % de la dépense, soit 495 €.

Délibération.

Le Conseil attribue une subvention de 495 € à l'opération façades de M. et Mme LE CORVEC.

7. Aménagement de la rue de Chemillé : sollicitation du produit des amendes de police.

Délibération.

Le Conseil municipal sollicite l'appel à projets 2025 du produit des amendes de police pour cette opération.

8. Eclairage public : remplacement de candélabres, dépose de projecteurs, coffrets prises.

Le SIEIL 37 propose sur Montrésor plusieurs interventions :

- Remplacement des 5 candélabres Grande Rue au pied du château avec une participation communale à 4 320 € HT net.
- Dépose de vieux projecteurs situés dans le parc du château pour une participation de 307, 80 € HT net.
- Extension éclairage public – château - pose coffrets prises et mise en conformité des réseaux avec une participation communale à 4 687, 20 € HT net.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve le remplacement de 5 candélabres Grande Rue, la pose de coffrets prises et la mise en conformité des réseaux. La dépose de vieux projecteurs situés dans le parc du château sera réalisée en interne.

9. Liaisons cyclables : supports vélo.

Un choix de 5-6 emplacements sera déterminé.

10. Contrat régional de solidarité territoriale 2026-2031.

Est proposé l'aménagement du secteur de la Ronde et une nouvelle opération Cœurs de Villages.

Les conseillers donnent leur accord à ces propositions.

11. Secteur collégiale Saint-Jean Baptiste : restructuration de l'espace pour mieux relier le village et les Balcons de l'Indrois.

Cette opération engagée en 2022 présente un reste de subvention DSIL/Etat de 37 612, 47 € pour un plafond de dépenses de 388 985, 83 € HT. L'opération s'élève actuellement à 334 915, 10 € HT. Il est proposé la restauration du pont enjambant la Rouère à hauteur de la collégiale Saint-Jean Baptiste pour une enveloppe de dépenses estimée à 24 677, 54 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal décide la préparation d'une opération d'investissement comprenant la réfection du pont enjambant la Rouère à hauteur de la collégiale Saint-Jean Baptiste. Le projet sera complété par la possible réalisation d'un cheminement piétonnier depuis la Maladrerie jusqu'à l'entrée des Balcons de l'Indrois.

Action sociale

12. Partenariat avec l'association Présence Verte Touraine.

Délibération.

Les conseillers municipaux retiennent la première option, communication des activités de Présence Verte Touraine au sein de la commune.

Enfance - jeunesse

13. Soutien au projet pédagogique de l'école de Perrusson pour un élève domicilié dans la commune de Montrésor.

Dans le cadre de son projet pédagogique annuel, l'école de Perrusson où est scolarisée une élève domiciliée à Montrésor, organise un spectacle de cirque.

L'établissement scolaire invite la commune de domicile à participer financièrement au projet en préconisant une participation financière de 25 € par élève.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte une participation financière de 25 € au projet cirque de l'école de Perrusson.

14. Accueil de loisirs : approbation de la convention territoriale globale avec la CAF Touraine. La convention territoriale globale – charte pour les familles – arrive à échéance et la CAF Touraine invite les communes membres à la renouveler.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte le renouvellement de la convention territoriale globale destinée aux familles avec la CAF Touraine.

Vie locale

15. Demandes d'emplacements sur le marché du samedi matin.

La Mairie de Montrésor a reçu plusieurs propositions :

- FOODTRUCK spécialité alsaciennes présentée par M. et Mme HAM.
- Spécialités de Charente-Maritime par M. Fabrice DELAGE.
- Vente de saucissons et d'olives par M. Eddy LEGUE.

Délibération.

Les conseillers acceptent l'installation de M. Eddy LEGUE et de M. et Mme HAM sur le marché du samedi matin. Le FOODTRUCK se verra proposé un accueil pour les animations festives.

16. Adhésion à l'Association Régionale de Fleurissement (ARF) Centre-Val de Loire.

L'ARF organise le concours des Villes et Villages Fleuris. L'association prodigue également des conseils et organise des formations.

L'adhésion annuelle s'élève à 42 €.

Délibération.

Le Conseil adhère à l'ARF.

17. Adhésion à la Fédération des Sites Historiques Grimaldi Monaco.

Délibération.

L'assemblée décide l'adhésion de la commune à la fédération des sites historiques Grimaldi de Monaco pour une participation annuelle de 100 €.